

LA CHARTE DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE

ETRE MEMBRE DU CLJ, C'EST :

1. Représenter les jeunes de Nangis en étant investi, motivé et force de propositions
2. S'exprimer sur et à partir de la vie à NANGIS et ailleurs, avec les élus, les habitants et les autres jeunes
3. Faire preuve d'ouverture, de tolérance, de discernement et de libre arbitre afin de représenter la jeunesse dans sa globalité et sa diversité
4. Être porteur de projets et œuvrer à leurs aboutissements
5. C'est être en relation avec un maximum de jeunes de la commune pour relayer leurs avis / projets pour la collectivité
6. Être exemplaire dans son comportement, pour inciter d'autres jeunes à s'engager
7. Être responsable, travailler en équipe et informer ou justifier des choix collectifs du Conseil Local de la Jeunesse
8. Agir pour le bien-être et le mieux vivre-ensemble à Nangis